Compte-rendu du GT du CDAS du 6 novembre 2026

Le vendredi 6 novembre 2026 s'est tenu le premier groupe de travail du Comité Départemental de l'Action Sociale (CDAS 71) sous la présidence d'Élisabeth Groux, qui a pris ses fonctions de Déléguée départementale de l'Action Sociale le 1er septembre dernier. Cette séance de rentrée, particulièrement riche et constructive, a permis de dresser un bilan complet des actions menées durant l'année et d'esquisser les grandes orientations budgétaires pour 2027.

Un bilan 2026 très positif et une gestion budgétaire maîtrisée

L'examen de l'utilisation des Crédits d'Action Locale (CAL) pour l'année 2026 témoigne d'une excellente gestion financière. Malgré le contexte de transition lié au changement de déléguée, la continuité des services a été parfaitement assurée. Le budget alloué a été consommé dans sa quasi-totalité, ne laissant qu'un reliquat très marginal estimé entre 130€ et 170€. Si la période n'a pas permis de concrétiser l'ensemble des initiatives habituelles, les fondations sont solides pour aborder l'année 2027 sous les meilleurs auspices.

Parmi les faits marquants de l'année, la sortie familiale au PAL, organisée le 12 septembre, a rencontré un vif succès en rassemblant 122 participants. Seule ombre au tableau : 11 personnes n'ont malheureusement pas pu être retenues en raison de la jauge limitée des bus. Le questionnaire de satisfaction diffusé par la suite par la délégation confirme l'enthousiasme général des familles.

Autre motif de satisfaction : la proposition du repas au RESCAM pour les retraités, prévu le 21 novembre au RESCAM, enregistre déjà 54 inscriptions. La délégation se réjouit tout particulièrement du choix de cet établissement pleinement accessible aux personnes en situation de handicap. Cette disposition a permis d'inclure des retraités qui s'abstenaient jusqu'alors de participer aux sorties. Cette attention portée à l'inclusivité constitue une réussite majeure que l'Action Sociale devra pérenniser lors des prochaines initiatives.

En cette fin d'année, deux autres événements viennent rythmer l'agenda des agents. D'une part, le traditionnel Arbre de Noël se tiendra le 2 décembre au cinéma Pathé de Mâcon avec la projection du film *Astérix-Le royaume de Nubie*. L'organisation via la plate-forme Démarches Simplifiées s'est déroulée sans accroc et comptabilise 364 inscrits. Bien qu'il s'agisse de la dépense la plus importante du budget, son maintien est une priorité absolue pour nos services (et le Père Noël pourrait bien y faire une apparition surprise). D'autre part, la mobilisation d'un solde budgétaire d'environ 1.400€ permet d'organiser une sortie au marché de Noël le 5 décembre. Avec 48 inscrits pour 49 places disponibles, cette

initiative rassemble un public équilibré entre agents actifs et retraités, concrétisant ainsi la vocation fédératrice de notre action sociale.

Refonte du dispositif d'accompagnement psychologique

La prise en charge des consultations psychologiques a fait l'objet de débats approfondis. Jusqu'à présent, le dispositif permettait le financement de quatre séances annuelles auprès de praticiens conventionnés. Toutefois, ce système posait des difficultés de suivi comptable et soulevait une question de fond : l'Action Sociale doit agir comme un tremplin vers le soin et non se substituer à un suivi médical au long cours.

Après échanges, le groupe de travail s'est accordé sur une réorientation du dispositif vers une démarche de première approche sociale et préventive. Désormais, pour bénéficier d'un bon de prise en charge, l'agent devra obligatoirement être orienté au préalable par un acteur de la prévention du département (médecin du travail, infirmière ou assistante sociale). Cette étape permettra d'offrir un accompagnement global aux collègues tout en les réorientant, si nécessaire, vers les professionnels adaptés.

Sur le plan pratique, les bons seront désormais délivrés à l'unité pour garantir une gestion comptable fluide et permettre une prise de rendez-vous immédiate dès leur attribution. Le nombre exact de bons attribués par an fera l'objet d'un vote lors du prochain CDAS, mais l'orientation s'achemine vers un plafond de trois bons annuels par agent. Ce nouveau fonctionnement s'appliquera également aux agents bénéficiant déjà du dispositif, qui devront repasser par le réseau de prévention pour toute nouvelle demande.

Orientations et perspectives pour le budget 2027

Dans un contexte économique général contraint et face à la perspective d'une nouvelle baisse des dotations, le budget 2027 n'a pas encore été arrêté. Toutefois, le groupe de travail s'est attaché à proposer des pistes innovantes pour préserver la qualité des prestations.

- **Arbre de Noël :** Tout en réaffirmant le maintien de cet événement phare, la délégation étudie des solutions pour faire évoluer son format. L'idée serait d'abandonner le cadre du cinéma pour s'orienter vers une salle de spectacle capable d'accueillir au moins 400 personnes, combinant un spectacle et un goûter. Cette formule permettrait également de faire tourner le lieu d'accueil à travers la Saône-et-Loire, afin de ne plus limiter l'événement aux seules agglomérations de Mâcon et Chalon-sur-Saône. Les différentes pistes étudiées feront l'objet de demande de devis.
- **Sortie Famille :** Plusieurs destinations sont actuellement à l'étude avant arbitrage financier : le chantier médiéval de Guédelon, le parc Walibi Rhône-Alpes ou encore le Parc des Combes au Creusot.
- **Actions Retraités :** Afin d'adapter l'offre aux contraintes budgétaires, les sorties à la journée s'orienteront vers des découvertes locales dans le Jura ou le Charolais. Par ailleurs, une semaine de vacances à Vendres-Plage (Hérault) est programmée pour le mois de mai 2027 (cette action étant gérée hors budget CAL).

- **Développement d'activités de proximité sans transport :** Les frais de transport pesant lourdement sur le coût des sorties, la section propose de développer des activités locales ne nécessitant pas d'autocar. Cette approche permet de réduire les coûts tout en touchant un public plus large, notamment les agents sans enfants ou dont les enfants ont dépassé la limite d'âge de l'Arbre de Noël. Parmi les pistes évoquées : des baptêmes de l'air de 30 minutes au départ des aérodromes du département, des randonnées en trottinette électrique ou gyropode dans le vignoble du Tournugeois, ou encore des visites guidées thématiques comme « Mâcon insolite ».

Restauration et vie des services

En marge des dossiers budgétaires, la Déléguée a fait un point sur les questions de restauration et d'aménagement :

- **Services douaniers :** À la suite de la fermeture du coin repas d'un service des douanes, le matériel en bon état a été réattribué à d'autres services, le reste ayant été réformé. Les agents des douanes bénéficient aussi d'une convention d'accès au RIA de Mâcon.
- **Montceau-les-Mines :** L'espace pause du centre des finances publiques a été rééquipé avec de nouvelles cafetières et bouilloires.
- **Restaurant administratif de Chalon-sur-Saône :** La délégation a sollicité en priorité régionale pour 2027 le rafraîchissement global du restaurant ainsi que la remise aux normes de la caisse. Cette rénovation s'inscrit dans la perspective de la densification du site et de l'accueil de nouveaux effectifs.

Ce groupe de travail constructif témoigne d'une volonté partagée de faire évoluer nos prestations pour les rendre plus inclusives et adaptées aux attentes de l'ensemble des collègues de Saône-et-Loire.

Les arbitrages définitifs et les votes sur ces propositions interviendront lors de la réunion du **CDAS du lundi 24 novembre 2026**.